

DECRET N°2011-749 DU 24 NOVEMBRE 2011

portant approbation du budget du Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements du Zou et des Collines (CERPA – Zou/collines) pour l'exercice 2011.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin,
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 13 mars 2011;
- VU** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères et le décret 2011-553 du 24 août 2011 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2004-301 du 20 mai 2004 portant approbation des statuts des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA);
- Sur** rapport du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 septembre 2011.

D E C R E T E

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Centre Régional pour la Promotion Agricole des Départements du Zou et des Collines (CeRPA Zou/Collines) pour l'exercice 2011 tel qu'il est annexé au présent décret.

Article 2. Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 novembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,

Alayi Adidjatou MATHYS

Sabai KATE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MEF 4 MAEP 4 AUTRES MINISTERES 23
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 CeRPA ZOU/COLLINES 1 JO 1.